

# Motion des PE réunis à Laval le 20/11/2019 par le SNUDI-FO

Nos salaires sont bloqués depuis 2010.

Maintenant, on nous annonce la fin de nos régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires, avec des réductions très importantes du niveau des pensions jusqu'à quasiment 40% du montant.

A titre d'exemple, pour un PE sans enfant avec une carrière complète de 43 ans:

Régime actuel	Régime par point	Différence
2804,58 (brut)	1771,81 (brut)	<b>-1032,77</b>

## **C'est insupportable ! C'est inacceptable !**

Ce sentiment de ras-le-bol traverse tous les secteurs. Avec le système « universel » Macron-Delevoye, nous serons tous perdants, fonctionnaires comme salariés du privé.

Nous avons pris connaissance des appels à la grève interprofessionnelle reconductible à partir du 5 décembre.

C'est ensemble, public, privé, tous secteurs confondus, qu'il faut faire plier le gouvernement. **L'unité est indispensable !**

**C'est dans ce contexte que, nous, professeurs des écoles, avec le SNUDI-FO 53, nous refusons le projet de réforme des retraites dit « universel » par points et nous exigeons le retrait du projet Macron-Delevoye. Nous rejoignons tous ce mouvement de grève reconductible à partir du 5 décembre, pour obtenir :**

- **Le maintien du code des pensions civiles et militaires dont nous dépendons aujourd'hui, de tous les régimes existants**
- **Le maintien du niveau des pensions**

Ce projet de réforme des retraites s'ajoute à la longue liste des « réformes » successives imposées aux personnels, qui dégradent fortement leurs conditions de travail (PPCR, loi pour une école de la confiance...). Les récents suicides dans l'Education Nationale sont autant de drames qui illustrent tragiquement ces dégradations.

Nous appelons nos collègues PE du département à se mettre en grève dès le 5 décembre et à discuter dans les écoles de l'organisation des suites à donner (prises de position, participation aux AG de secteurs, banderoles...)

Nous faisons connaître cette prise de position dans toutes les écoles du département.